

L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public



tout en distinguant les lieux où elle se manifeste. Cette approche différenciée selon le type d'espace vient d'ailleurs alimenter la réflexion selon laquelle l'insécurité ne disparaît pas une fois le seuil du domicile franchi. L'insécurité dans la sphère privée peut conditionner en partie ce qui se produit dans l'espace public, notamment du point de vue du sentiment d'insécurité. La réciproque s'applique aussi.

Une peur plus forte chez les femmes

Le sentiment d'insécurité est plus fort chez les femmes que chez les hommes. Ce constat s'illustre dans l'enquête régionale de 2011 au travers de plusieurs points.

- La préoccupation « sécuritaire » est un peu plus répandue chez les femmes que chez les hommes : 19,4 % des Franciliennes interrogées estiment que la délinquance est le problème de société dont le gouvernement doit s'occuper en

L'exploitation de l'enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » réalisée en 2011 apporte un éclairage sur le vécu des femmes en matière d'insécurité, aussi bien dans l'espace public qu'au domicile. Cette approche en fonction du genre pourrait tracer de nouvelles orientations urbanistiques.

sionnelles et environnementales, entre autres), sur les atteintes auxquelles elles sont confrontées ainsi que sur leurs peurs, l'enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » permet d'enrichir la connaissance de l'insécurité féminine,

La problématique socio-urbaine que pose la dimension « genrée » de l'insécurité s'inscrit dans le paysage politique, institutionnel et scientifique. La lutte contre les violences envers les femmes est devenue un enjeu pour l'État, les collectivités territoriales, les associations et les chercheurs.

Toutefois, l'insécurité ne se restreint pas aux violences : elle

peut correspondre à d'autres natures d'atteintes (vols, etc.) et englobe le sentiment d'insécurité. Ces deux composantes que sont les atteintes et le sentiment d'insécurité sont d'ailleurs seulement en partie connectées, l'expérience de victimation n'étant pas l'unique facteur alimentant la peur.

Au travers de données sur les profils des femmes (socioprofes-

L'insécurité

Aborder la délinquance sous l'angle de l'insécurité, c'est mettre l'accent sur le ressenti – le fameux « sentiment d'insécurité » – tout autant que sur la délinquance elle-même⁽¹⁾.

L'insécurité ne se résume pas aux seuls faits de violence, pourtant bien souvent le principal objet d'approche utilisé pour en parler. Ce serait fournir une vision partielle de l'insécurité des femmes. Mais cela ne doit en rien remettre en cause l'importance à accorder à ce genre d'atteintes. La gravité et les conséquences qu'elles peuvent revêtir imposent de poursuivre les efforts pour lutter contre les violences et pour aider du mieux possible les victimes.

(1) Robert Ph., *L'insécurité en France*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2002.

L'enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France »

L'enquête apporte des informations inédites sur les victimes d'agressions ou de vols, sur les personnes sujettes à se sentir en insécurité, sur l'insécurité dans le voisinage, dans les transports en commun ou encore dans les espaces publics.

C'est un outil reconnu à l'étranger, indispensable pour la bonne mise œuvre de politiques de sécurité, car il vient en complément des statistiques officielles de la délinquance enregistrée par les services de police nationale et de gendarmerie.

Méthodologie :

- financée par la Région Île-de-France ;
- réalisée tous les deux ans depuis 2001, la sixième enquête ayant été conduite en janvier et février 2011 ;
- questionnaire globalement inchangé ;
- 10 500 ménages franciliens interrogés à chaque fois par téléphone, choisis aléatoirement ;
- une seule personne, âgée de 15 ans et plus, est interviewée par ménage appelé.



Les femmes ne sont pas plus victimes d'agression que les hommes dans l'espace public.

Le sentiment d'insécurité

Le sentiment d'insécurité se mesure dans l'enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » à travers deux dimensions qui ne sont pas forcément corrélées :

- la peur personnelle, comme peur vécue ou liée à la crainte d'être agressé ou volé, qui dépend en partie du risque réel d'être victime et d'autres paramètres comme les caractéristiques individuelles ;
- la préoccupation sociale pour l'insécurité, ou préoccupation « sécuritaire », qui renvoie à l'opinion sur l'importance accordée aux problèmes de délinquance dans la société, par rapport à d'autres sources d'inquiétudes (chômage, pauvreté, pollution et sida).

priorité, contre 16,4 % des Franciliens.

- Les peurs personnelles sont plus fréquentes chez les femmes : 67,1 % des enquêtées ont peur, au moins de temps en temps, dans les transports en commun, à leur domicile ou dans leur quartier le soir, contre 34,3 % des hommes.

Le détail montre que, quel que soit le lieu considéré, les femmes sont les plus touchées. Elles sont, en proportion, environ deux fois plus nombreuses à avoir peur d'être agressées ou volées dans les transports en commun : 58,7 %, contre 30,7 % des hommes. Le rapport est comparable pour la peur au domicile : 11,5 %, contre 5,7 % des hommes. Si la peur dans l'espace public n'est pas abordée telle quelle dans l'enquête régionale, la peur d'être seule dans son quartier le soir permet toutefois d'en donner un aperçu, et la différence selon le genre est encore plus marquée : 36,7 % des Franciliennes interrogées, contre 9,7 % des hommes, soit quatre fois plus de femmes environ. Ces écarts interpellent. Le simple fait d'être une femme nourrirait un sentiment de vulnérabilité et, par là-même, la peur⁽¹⁾.

La vulnérabilité comme facteur de peur

L'idée selon laquelle la peur, plus fréquente chez les femmes, découlerait de leur vulnérabilité « naturelle » fait débat.

Par-delà les différences physiques, la vulnérabilité peut renvoyer à une socialisation⁽²⁾ différentielle, c'est-à-dire à une construction sociale spécifique des individus selon qu'ils sont de sexe féminin ou masculin. Notamment dans l'espace public, les femmes font l'objet de contraintes normatives plus fortes : horaires de sortie et lieux à éviter, codes vestimentaires et comportementaux à adopter, etc. La vulnérabilité ressentie par les femmes dans l'espace public est ainsi, en partie, le fruit d'un apprentissage.

Cette construction n'est toutefois pas figée. Mais en dépit des avancées sociales et du contexte de promotion de la parité hommes-femmes, des inégalités demeurent.

La plus grande vulnérabilité des femmes découle aussi de l'expérience quotidienne qu'elles ont de l'espace public⁽³⁾. Il n'est pas rare qu'elles y fassent l'objet de propos, d'interpellations ou encore de comportements de la part des hommes, pouvant être assimilés à des techniques d'approche. Or, si ces actes ne constituent pas en soi des agressions, ils peuvent être mal vécus et faire craindre de dégénérer en violences sexuelles. Ils agissent comme des rappels à l'ordre sexué.

L'impact sur les déplacements

Cette peur peut constituer un frein à la fréquentation des espaces publics, en particulier le soir. D'après l'enquête, 8,0 % des Franciliennes ont trop peur d'être seules dehors, le soir, pour sortir, contre 1,0 % des Franciliens. Même tendance s'agissant de la fréquentation des transports en commun : selon le mode considéré, entre 1,2 % et 3,4 % des femmes disent ne pas les emprunter car elles redoutent trop d'y être agressées ou volées, contre 0,6 % à 1,2 % des hommes.

En général, les femmes sortent effectivement moins⁽⁴⁾. L'enquête révèle que 52,9 % des Franciliennes interrogées ne sortent le soir pour leurs loisirs pas plus de quelques fois dans l'année. À titre de comparaison, les hommes sont 45,1 % à dire peu ou pas sortir.

Paradoxalement, les femmes ne semblent pas plus que les hommes privilégier les moyens de transport personnels (voiture, scooter, moto, etc.) pour leurs sorties. Tel est le constat qui ressort de l'enquête concernant la population francilienne. C'est

(1) ROCHÉ, S., « Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 2, 1998, p. 274-305

(2) DARMON M., *La socialisation*, Armand Colin, coll. 128 Sociologie, Paris, 2007.

(3) M. LIEBER M., *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Sciences Po. Les Presses, Paris, 2008.

(4) Sorties seules ou accompagnées.

Les victimations

Les victimations personnelles mesurées dans l'enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » sont celles subies au cours des trois années précédant l'enquête (en 2008, 2009 et 2010 pour l'enquête de 2011), y compris les simples tentatives. Elles incluent les agressions sexuelles, les agressions par des proches (autres que sexuelles) et les agressions tout venant (le reste des agressions, y compris les vols avec violence), ainsi que des vols sans violence.

chez les hommes que l'usage du transport personnel est le plus répandu (50,9 % contre 43,2 %). Quant au choix plus fréquent chez les hommes du moyen de transport personnel, il ne se limite pas exclusivement aux sorties le soir : 42,3 % des Franciliens interrogés font de même dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail ou lieu d'étude, contre 33,9 % des Franciliennes.

Comment rendre l'espace public plus sûr pour les femmes, afin qu'elles investissent les lieux avec un sentiment de liberté et de bien-être ? Comment tenir compte dans l'aménagement de la dimension genrée, tout en préservant la notion d'espace public pour tous et pas seulement pour les femmes ? Autant d'interrogations qui nécessitent, avant tout, une bonne appréhension de cette insécurité.

Des femmes pas plus victimes

L'espace public est un lieu propice aux agressions. D'après l'enquête, 29 % des violences envers des femmes ont été commises dans la rue, un parc ou un jardin public, contre 39 % pour les hommes. Néanmoins, ces taux doivent être relativisés au regard des proportions globales de victimes dans la population : 7,0 % des Franciliennes et 7,3 % des Franciliens interrogés déclarent

avoir été victimes d'agressions au cours des trois années précédant l'enquête, qu'il s'agisse d'atteintes sexuelles, par des proches ou d'autres types de violences. Les femmes ne sont donc pas plus victimes d'agressions que les hommes dans l'espace public.

Le décalage entre le niveau de peur, plus élevé chez les femmes, et l'exposition aux violences dans l'espace public, tient à la complexité des facteurs qui alimentent la peur.

Distinguer volume et nature des atteintes

Si les femmes ne sont pas plus victimes de violences dans l'espace public que les hommes, elles y subissent toutefois des atteintes différentes. En particulier, elles sont bien plus exposées aux violences sexuelles : d'après l'enquête, 15 % des violences déclarées par les Franciliennes dans l'espace public sont des agressions sexuelles, contre 2 % pour les Franciliens. Les femmes évoquent aussi plus fréquemment des agressions sans violence physique : 54 % disent ne pas avoir eu d'incapacité de travail d'au moins huit jours suite au fait, ni de blessure, ni de coup, contre 43 % des hommes. Néanmoins, chez les femmes victimes dans l'espace public, les

répercussions des atteintes sont plus marquées que chez les hommes : elles estiment plus souvent que l'expérience vécue a eu des conséquences durables sur leur comportement, sur leur santé et sur leur vie relationnelle.

- 52 % des Franciliennes victimes déclarent avoir pris de manière durable des précautions particulières pour mieux se protéger (moins sortir, sortir armée, changer d'itinéraire, etc.), contre 19 % des Franciliens.
- 28 % d'entre elles évoquent des conséquences durables sur leur santé, contre 8 % des hommes.
- 43 % d'entre elles disent n'avoir plus fait confiance aux gens durablement, contre 21 % des hommes.

La peur ressort aussi comme étant une réaction relativement répandue chez les femmes victimes, en touchant près d'une sur deux (48 %), contre 11 % chez les hommes.

Quelle interprétation en donner ? Faut-il y voir un seuil de tolérance plus bas chez les femmes, autrement dit une violence plus facilement acceptée par les hommes ? Ces résultats ne sont pas sans rappeler le poids de la crainte de l'agression sexuelle dans l'expérience quotidienne qu'ont les femmes de l'espace public.

Les femmes les plus exposées

Toutes choses égales par ailleurs⁽⁵⁾, certaines catégories de femmes semblent devoir être plus particulièrement rassurées. C'est en tout cas ce qui transparaît de l'enquête. Plusieurs facteurs augmentent en effet chez les Franciliennes la probabilité d'avoir peur d'être seules dans leur quartier le soir :

Le poids du bagage éducatif ressort avant tout. Plus une femme a arrêté tôt sa scolarité, plus elle a de risques d'avoir peur dans son quartier.

D'autres critères ont un impact significatif, tels que :

- être une femme âgée (55 ans ou plus) ou, dans une moindre mesure, jeune (15-24 ans) plutôt que d'appartenir à la tranche d'âge des 25-39 ans ;
- disposer de ressources plutôt modestes ;
- en termes de vie sociale, sortir peu ou pas le soir.

Les caractéristiques du lieu de résidence augmentent aussi la probabilité d'avoir peur :

- résider dans des communes de plus de 10000 habitants par rapport aux plus petites ;

(5) Résultats issus d'une régression logistique.



D'après l'enquête, 8 % des Franciliennes ont trop peur d'être seules dehors, le soir, pour sortir.

- vivre dans un quartier de type barres ou grands ensembles plutôt qu'en centre-ville.

La relation entre expérience de victimation et sentiment d'insécurité se traduit, quant à elle, par une probabilité d'avoir peur plus forte chez les femmes qui ont été personnellement victimes d'agressions ou de vols. Le simple fait d'en avoir été témoin accroît également ce risque.

Le poids de l'environnement

La perception de l'environnement alimente par ailleurs la peur. Ce constat vaut aussi pour les transports en commun, où une importance particulière est accordée aux facteurs d'ambiance et d'aménagement pour leur sécurisation⁽⁶⁾.

Or, selon le genre, il semble que l'environnement ne soit pas tout à fait perçu de la même façon. En tout cas, il fait un peu plus souvent l'objet d'appréciations négatives de la part des femmes. D'après l'enquête, les Franciliennes sont en proportion un peu moins satisfaites de la propreté des rues et de l'éclairage (28,6 % contre 24,3 % des hommes) et plus nombreuses à juger que les bandes de jeunes posent problème (26,6 % contre 22,9 %).

Pour ce qui est de la sécurité et de la surveillance du quartier, 43,7 % d'entre elles considèrent que la présence policière est insuffisante, voire inexistante, contre 30,4 % des hommes. Ces constats font, entre autres, référence à des problèmes de gestion urbaine.

Dans ce contexte, le lien entre sécurité et urbanisme interroge. Quelle réponse urbanistique apporter? C'est l'un des enjeux de la prévention situationnelle⁽⁷⁾. Mais s'agit-il, pour résoudre les problèmes d'insécurité, de penser l'aménagement urbain, notamment les espaces publics, en appliquant des modèles standardisés? Comment tenir compte des spécificités des lieux (fonctionnelles, sociales, etc.)?⁽⁸⁾

Depuis 2007, un dispositif législatif rend obligatoire la réalisation d'études préalables de sécurité pour les projets urbains de grande envergure⁽⁹⁾. Reste que la problématique de cette insécurité dans l'espace public n'est pas la même pour les hommes que pour les femmes, ne serait-ce qu'en termes de fréquentation et d'usage des lieux. Dès lors se pose la question d'inclure une dimension genrée.

S'appuyer sur l'expertise des femmes

Solliciter l'expertise des femmes peut se révéler pertinent pour aider à mieux cibler les actions. Les marches exploratoires s'inscrivent dans cette perspective. Il s'agit d'évaluations de l'environnement urbain faites par les femmes. Ce type d'enquêtes constitue un outil reconnu pour identifier les situations anxieuses. Apparues au Canada dans les années 1990, elles apportent une analyse de l'environnement urbain fondée sur le regard des femmes. Leur objectif est double :

- d'une part, permettre aux femmes de mieux connaître leur environnement, et donc de mieux appréhender l'espace public;
- d'autre part, permettre aux femmes d'identifier les facteurs accentuant les risques d'agression et leur sentiment d'insécurité, et ainsi apporter aux acteurs ayant en charge la conception urbaine des réflexions sur la mise en place d'aménagements plus sûrs et sécurisants.

Un enjeu de taille

Rendre les espaces publics plus sûrs pour les femmes, les rassurer pour qu'elles puissent investir librement l'espace public constituent un enjeu fort pour l'État, les collectivités territoriales ou encore les associations. Agir sur les espaces, agir auprès des populations constituent des leviers qui peuvent y contribuer. Il faut néanmoins souligner que l'amélioration de la sécurité des

femmes s'inscrit dans un processus subtil en matière d'aménagement, avec des enjeux parfois multiples : économiques, écologiques, environnementaux, etc. L'éclairage urbain en est une parfaite illustration. S'il est perçu comme étant synonyme de sécurité car offrant une meilleure visibilité (les zones d'ombre suscitent la crainte), son efficacité fait toutefois débat⁽¹⁰⁾. L'articulation du couple éclairage-sécurité dépasse largement la simple idée selon laquelle il suffit d'augmenter l'intensité lumineuse. Ce qui n'est pas sans poser problème, notamment du point de vue du gaspillage énergétique et de la pollution environnementale. Cette problématique de l'éclairage urbain révèle qu'en matière de prévention situationnelle, une approche purement technique, si elle ne tient pas compte des caractéristiques des lieux, peut s'avérer inadaptée.

L'insécurité varie selon le genre, des nuances qui ne sont pas sans conséquences sur la façon dont les femmes investissent l'espace public. Tenir compte des spécificités selon le genre dans la mise en œuvre des politiques publiques pour la sécurité et l'aménagement des espaces devrait ainsi permettre de réduire les inégalités d'accès et d'usage de l'espace public.

Hélène Heurtelet,

assistée de Marie Carrere ■

Pour en savoir plus

- HEURTEL H., *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France. Rapport final de l'enquête de 2011*, IAU Île-de-France, Paris, à paraître.
- HEURTEL H., *Enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011 – Les premiers résultats*, Paris, IAU Île-de-France, novembre 2011.
- MOSSER S., « éclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs », *Déviance et société*, vol. 31, n° 1, 2007, p. 77-100.
- DARMON M., *La socialisation*, Armand Colin, coll. 128 Sociologie, Paris, 2007
- LIEBER M., *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Sciences Po. Les Presses, Paris, 2008.

(6) FUSSY F., RIOU A., SOMMACAL J., FORT M., ROCHAIX W., SEKHRAOUI B. et HEURTEL H., « Sécurité dans les transports en commun : les peurs et les faits », *Note rapide*, n° 602, IAU Île-de-France, août 2012.

(7) BARRA M. G., BRUSTON P., LENOIR E., *Politique de la ville et prévention de la délinquance - recueil d'actions locales*, Repères, Les éditions de la DIV, Saint-Denis La Plaine, 2004, p. 62-68.

(8) LANDAUER P., « Sécurité : un nouveau défi pour les concepteurs? », *Les Cahiers – Les villes face à l'insécurité*, IAU Île-de-France, juin 2010.

(9) Décret n° 2007-1177 du 3 août 2007 – circulaire d'application NOR : INT/K/07/00103/C du 1^{er} octobre 2007.

(10) MOSSER S., « Éclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs », *Déviance et société*, vol. 31, n° 1, 2007, p. 77-100.

Directeur de la publication

François Dugeny

Responsable des éditions

Frédéric Theulé

Rédactrice en chef

Marie-Anne Portier

Maquette

Agnès Charles

Diffusion par abonnement

80 € par an (= 40 numéros) - 3 € le numéro

Service diffusion-vente

Tél. : 01 77 49 79 38

www.iau-idf.fr

Librairie d'Île-de-France

15, rue Falguière 75015 Paris

Tél. : 01 77 49 77 40

ISSN 1967 - 2144